



Guide utilisateur Sesali

Sesali – Service Européen de SAnté en LIgne

Statut : Finalisé | Classification : Restreinte | Version : v0.6



Agence du Numérique en Santé 9, rue Georges Pitard – 75015 Paris T. 01 58 45 32 50 esante.gouv.fr



1. PRESENTATION DU SERVICE SESALI

1.1. Sesali : par qui ?

Par les pouvoirs publics

Sesali est proposé par l'Agence du Numérique en Santé (ANS), sous l'égide du Ministère chargé de la santé, en collaboration avec la Commission européenne et plus d'une vingtaine de pays européens afin d'assurer la continuité des soins des citoyens à l'échelle européenne.

1.2. Sesali : pour qui ?

☑ Pour les professionnels de santé avec une carte CPS ou e-CPS

Sesali est disponible pour tous les professionnels de santé français disposant d'une Carte de Professionnel de Santé (CPS ou e-CPS) non expirée et non révoquée et habilités selon les règles suivantes :

Catégories de professionnels habilités :

- Médecins généralistes et spécialistes (dont radiologues, biologistes) libéraux, salariés (hors médecins du travail), Samu-Urgences-C.15, internes
- Pharmaciens biologistes et internes
- Pharmaciens d'officines et de pharmacies hospitalières, internes et préparateurs
- Chirurgiens-dentistes, internes
- Sages-femmes
- Infirmiers
- Kinésithérapeutes
- Pédicures-podologues
- Orthophonistes
- Ergo-thérapeutes, psychomotriciens, orthoptistes, diététiciens
- Manipulateurs d'électroradiologie médicale

Exclusion faite de la spécialité de médecine du travail.

A cette liste s'ajoute des exclusions spécifiques faites sur la base des données de l'annuaire santé ANS qui sont les suivantes :

- Aucune situation d'exercice
- Pas de mode d'exercice
- Information insuffisante sur le lieu d'exercice
- Exercice pour une assurance privée



1.3. Sesali : pour quoi ?

Pour une meilleure prise en charge des patients étrangers européens

Sesali permet la consultation des données de santé (allergies, traitements en cours, maladies et interventions chirurgicales antérieures) contenues dans la synthèse médicale de tout patient étranger européen éligible venant les consulter. Cela de façon sécurisée, normalisée et en français.



Lorsqu'un patient étranger consulte un professionnel de santé français ; ce dernier peut alors, en passant par l'infrastructure sécurisée eHDSI, consulter la synthèse médicale du patient stocké dans son infrastructure nationale. Le document consulté est traduit et affiché en français.



2. PREMIERS PAS AVEC SESALI

2.1. Accéder au service

- 1 Ouvrez <u>Sesali</u>.
- Acceptez les Conditions Générales d'Utilisation puis cliquez sur le bouton « Se Connecter »

3 Connectez-vous avec votre carte CPS ou e-CPS active



Mémoriser mon identifiant sur ce poste

SE CONNECTER AVEC E-CPS



.

Rechercher un patient europee	en ser	
Sélectionnez le pays de résiden Attention : le service n'est dispo liste déroulante et sous réserve	nce du patient européen parmi l nible que pour les patients dor qu'ils aient créé une synthèse	a liste déroulante. t leur pays de résidence est présent da médicale dans leur pays de résidence.
Rentrez les traits d'identité du p	atient.	
Les traits d'identité du patient de trouver ces informations avec de	épendent du pays de résidence es exemples de documents que	e du patient. Une aide est disponible ? e le patient peut être amené à montrer.
Lancez la recherche.		
AGENCE DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ Sesali		CYRIL TOUBIB0020993 ID: 899700209937
	Recherche du patie	CABINET DU DR CYRIL - 695 avenue de
1 Pays de résidence	2 Traits d'identit	é
Veuillez sélectionner le pays de résidence du p dans la liste déroulante	Numéro d'identification	identité du patient ⑦
		^Q Rechercher
Croatie 1		
AGEN République Tchèque	gence du Numérique en Santé rue Georges Pitard 75015 Parie	 Agence du Numérique en Santé Assistance Guide utilisateur
		Où trouver ces informations ?
AGENCE DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ Sesali		ID: { Cate disente CAE RH INCREMENTATION IN CAMPANY } de
	Recherche du patien	
1 Pays de résidence	2 Traits d'identité	Carte assurance santé 1
Veuillez sélectionner le pays de résidence du pa dans la liste déroulante	tient Veuillez saisir les traits d'ide Numéro d'identification	ntité du patient 2
Croatie	990000517	2 0 4 ^Q Rechercher
	Agence du Numérique en Santé	Agence du Numérique en Santé Assistance
AGENCE ET DE LA SANTÉ	5 rue Georges Fitard	Assistance







2.4. Consulter la synthèse médicale du patient

- Les informations administratives du patient sont présentes.
- Les informations sur la synthèse médicale sont présentes. Notamment la nature du document qui correspond à la façon dont le document a été créé. « Automatique » signifie que le document est une agrégation automatique de différents contenus médicaux. « Manuelle » signifie que le document a été saisi et/ou vérifié par un professionnel de santé.
- 3 La synthèse médicale est disponible sous deux formats : structurée et traduite en français ; ainsi que le texte original dans la langue d'origine. 4 La synthèse médicale structurée donne également la possibilité de consulter le texte original avec l'information non structurée dans la langue d'origine 5. Attention : la synthèse médicale n'est pas forcément exhaustive. Cela dépend notamment des informations communiquées par le patient au professionnel de santé dans son pays de résidence.

6 La synthèse médicale automatique et traduite peut présenter les sections cliniques suivantes :

- Les allergies et réactions indésirables
- Les pathologies actives
- L'historique des traitements reçus
- L'historique d'utilisation de dispositifs médicaux
- Les antécédents chirurgicaux
- Les habitudes de vie
- Les résultats de laboratoire suivants : groupe sanguin et pression artérielle
- Les antécédents vaccinaux
- Les grossesses en cours
- Les antécédents médicaux Attention : toutes les données de sont pas nécessairement présentes.

Il est possible de rechercher un nouveau patient à tout moment grâce au bouton « Nouvelle recherche »





3. FAQ

3.1. Je n'arrive pas à me connecter à l'interface Sesali avec ma carte CPS

Il est normal que vous ne puissiez pas accéder au service dans les cas suivants :

- Vous avez la spécialité médecine du travail
- Vous travaillez pour une assurance privée
- Vous n'exercez plus
- Vous avez une carte CPS révoquée ou expirée
- Vous n'utilisez pas un navigateur compatible
- Vous utilisez un appareil mobile (téléphone portable ou tablette)
- Vous ne faites pas partie de la liste de professionnels ci-dessous :
 - Médecins généralistes et spécialistes (dont radiologues, biologistes) libéraux, salariés (hors médecins du travail), Samu-Urgences-C.15, internes
 - Pharmaciens biologistes et internes
 - o Pharmaciens d'officines et de pharmacies hospitalières, internes et préparateurs
 - o Chirurgiens-dentistes, internes
 - o Sages-femmes
 - $\circ \quad \text{Infirmiers} \quad$
 - o Kinésithérapeutes
 - o Pédicures-podologues
 - o Orthophonistes
 - o Ergo-thérapeutes, psychomotriciens, orthoptistes, diététiciens
 - Manipulateurs d'électroradiologie médicale

3.2. Je ne trouve pas le patient étranger dans Sesali

Le service n'est disponible que pour les patients étrangers répondant aux conditions suivantes :

- Provenant d'un pays de l'Union européenne proposant le service
- Ayant activé le service (en fonction des pays)
- Ayant une synthèse médicale stockée dans l'infrastructure de son pays

La liste des pays dont les patients sont éligibles au service est disponible sur la page d'accueil du service Sesali <u>www.sesali.fr</u>.

3.3. Je n'arrive pas à modifier la synthèse médicale de mon patient sur Sesali suite à ma prise en charge

Cela est normal. A ce jour, le service Sesali permet uniquement la consultation de la synthèse médicale du patient étranger.

3.4. Une partie de la synthèse médicale affichée n'est pas traduite

La partie traduite est la partie structurée et codée du document. La synthèse médicale peut donc contenir plus d'informations narratives qui ne sont pas traduites notamment dans la partie « Texte original ».

3.5. Je ne comprends pas les modalités de recueil du consentement

Le recueil du consentement du patient est obligatoire. Une Notice d'Information Patient est disponible dans toutes les langues depuis la page d'accueil du service Sesali. Cette Notice est à faire signer par le patient afin de recueillir son consentement. Elle doit ensuite être conservée par vos soins.